

*Au cœur  
des territoires*



# Catalogue des formations



# SOMMAIRE

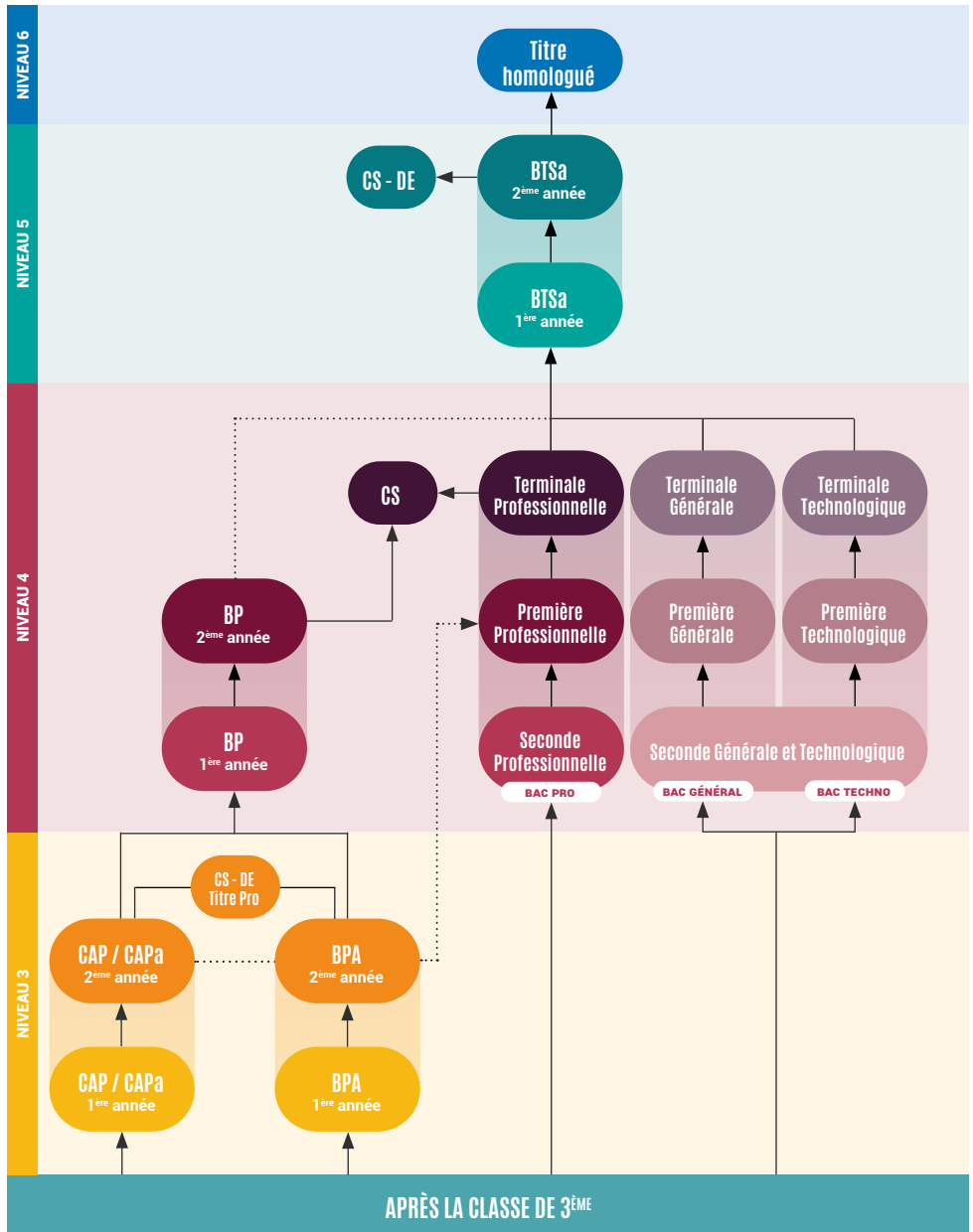
● Coursus de formation.....	3
● Nos engagements.....	4
● Coopération internationale.....	5
● Accueil des personnes en situation de handicap.....	6
● Nos sites de formation.....	7
● Nos filières professionnelles.....	7
● L'apprentissage, c'est quoi ?.....	7
● Aides aux apprentis.....	7
● Pourquoi choisir le CFA Agricole Public HdF ?.....	7
● Agriculture.....	10
● Viticulture.....	12
● Élevage.....	14
● Agroéquipements.....	16
● Horticulture - Maraîchage.....	18
● Aménagements et Travaux Paysagers.....	20
● Commerce - Vente.....	22
● Fleuristerie.....	24
● Services.....	26
● Agroalimentaire.....	28
● Cheval.....	30
● Métiers animaliers.....	32
● Sport.....	34
● Environnement.....	36
● Informations de contact.....	38

Guide des formations - CFA Agricole Public des Hauts-de-France  
Impression : janvier 2024

Direction de publication, conception et mise en page : Pôle Communication du CFA Agricole Public des Hauts-de-France  
Impression : Easyflyer - 21 Rue de la Fonderie - 45073 Orléans CEDEX 2

# Un cursus complet du CAP au Post BTS

UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ SELON LE CURSUS ANTÉRIEUR



APRÈS LA CLASSE DE 3<sup>ÈME</sup>

# Bienvenue

## au CFA Régional Agricole Public des Hauts-de-France

— CFAR HDF —

Le Centre de Formation d'Apprentis Régional Agricole Public des Hauts-de-France est un CFA dit hors-les-murs, qui s'appuie sur un réseau de partenaires dispensant les formations.



**2 522**

Apprentis



**+ 70**

Formations



**83.61**

% de réussite  
aux examens (2023)



**19**

Sites

## Ses Engagements

La démarche au quotidien du CFA Régional Agricole Public des Hauts-de-France s'inscrit dans la double certification obtenue en 2021 : Qualiopi (référentiel national Qualité) et Qualiformagri «Réf 132», relevant de notre ministère de tutelle, à savoir celui de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

L'obtention de cette double certification récompense la démarche collective portée avec conviction par les personnels du CFAR HDF.

Les engagements du CFAR HDF et des sites de formation en relevant, portent sur plusieurs axes :

- L'apprenti (en tant qu'apprenant et salarié, individu, citoyen) : son information, son positionnement, son suivi, son accompagnement pédagogique et social, la sécurisation de son parcours de formation, le développement de ses compétences personnelles et professionnelles pour faciliter son intégration dans la société et le monde du travail.
- L'accessibilité à l'apprentissage pour tous en favorisant l'insertion dans la formation et dans la vie professionnelle (charte AGEFIPH).
- L'employeur-le maître d'apprentissage : son accueil, son information, son rôle, un appui à l'élaboration et au suivi des contrats d'apprentissage, ses relations avec les sites de formation (suivi de l'apprenti au travers des outils d'alternance)
- L'environnement des sites de formation : l'accueil (services annexes tels la restauration et/ou l'hébergement), le développement durable, la qualité, l'implantation dans les territoires et les relations avec les branches professionnelles, les services de l'orientation et de l'emploi.

# Une ouverture sur la coopération internationale

Le CFA Régional Agricole Public des Hauts-de-France s'inscrit dans une dynamique de développement de partenariats et de projets internationaux.

Ainsi, chaque apprenti a la possibilité d'élargir ses horizons et de "booster" son CV en bénéficiant d'une expérience professionnelle internationale grâce notamment à Erasmus+.



14

Filières  
Professionnelles

## L'accueil de personnes en situation de handicap

Le CFA Régional Agricole Public des Hauts-de-France dispose d'un référent handicap dans chacune de ses Unités de Formation par Apprentissage. Ce référent permet de vous accompagner tout au long de votre parcours de formation ; à titre d'exemples :

- mise en place d'aménagements au sein de la formation ;
- favoriser les conditions d'accueil en formation et en entreprise : sollicitation d'aides respectivement auprès de l'AGEFIPH (contrats d'apprentissage du secteur privé) ou du FIPHFP (contrats d'apprentissage du secteur public).

# Ses sites de formations

Nos **19 sites de formation** sont répartis sur l'**ensemble de la Région des Hauts-de-France** afin de répondre au mieux aux demandes professionnelles des territoires et ainsi favoriser l'insertion professionnelle des formés.

Nos sites de formations sont rattachés à des UFA (Unité de Formation Apprentissage), relevant de lycées agricoles ainsi que la Chambre d'Agriculture de l'Aisne. Ils bénéficient ainsi d'une **forte implication dans leur territoire**, de la dynamique de parcours de formation (passerelles) et de la reconnaissance des filières qui y sont développées.

Cette organisation renforce et favorise une mutualisation des compétences, des moyens de formations (salles de cours, halles technologiques, centre de ressources, exploitation pédagogique, gymnase...) et des services annexes (restauration, hébergement).

Le CFA Régional Agricole Public des Hauts-de-France mène une politique volontariste en matière d'investissements (infrastructures, installations, équipements) pour répondre aux **besoins des entreprises** et aux **évolutions des métiers** dans chaque secteur d'activité.

## Ses Filières professionnelles, diplômes et/ou titres

Le CFA Régional Agricole Public des Hauts-de-France propose une large gamme de diplômes ou de titres professionnels, allant **du CAP au Post Bac (Bac+3)**.

Son offre de formation comprend **plus de 70 diplômes ou titres professionnels** couvrant de multiples filières ou secteurs professionnels :



### AGRICULTURE



### VITICULTURE



### ELEVAGE

Bovins lait et viande, porcins, ovins laits et viande, caprins, volailles



### AGROÉQUIPEMENTS



### HORTICULTURE MARAÎCHAGE



### AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX PAYSAGERS

Travaux paysagers, arboriste élagueur, spécialisation en terrains de golf, maçonnerie paysagère



### COMMERCE ET VENTE

Fleuristerie, vins et spiritueux, produits alimentaires, jardinerie, agrofournitures, agroéquipements, commerce de proximité



### FLEURISTERIE



**SERVICE À LA PERSONNE**  
Garderie, école, maison de retraite, aide à domicile, EHPAD



### AGROALIMENTAIRE

Restauration collective, industries alimentaire et agroalimentaire)



### CHEVAL



### MÉTIERS ANIMALIERS



### SPORT



**ENVIRONNEMENT**  
Gestion de l'eau, laboratoire, service qualité



# L'apprentissage c'est quoi ?

**Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier, conclu entre un employeur et un salarié.**

Le contrat d'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre une formation pratique effectuée en entreprise, en relation directe avec la qualification objet du contrat et des enseignements dispensés, dans un CFA.

L'apprentissage est ouvert aux personnes âgées d'au moins 15 ans qui ont suivi un cycle complet au collège, sinon âgées de 16 ans jusque 29 ans révolus au début de l'apprentissage.

Toutefois, il existe quelques situations de dérogation à l'âge minimum ainsi qu'à l'âge maximum paranthèses (personnes possédant une RQTH, sportif de haut niveau, personne en projet de création ou de reprise d'entreprise...)

Mais encore !

L'apprenti bénéficie des droits énoncés dans le code du travail, voire de l'ensemble des dispositions applicables aux salariés de l'entreprise.

Vous trouverez toutes les informations utiles auprès de nos sites de formation et sur [www.cfar-hdf.fr](http://www.cfar-hdf.fr) :

- les caractéristiques du contrat d'apprentissage ;
- les conditions de rémunération de l'apprenti ;
- les conditions du recrutement d'un apprenti ;
- les conditions de qualification du maître d'apprentissage.

## Rémunération minimale

Année d'exécution du contrat	Moins de 18 ans	18 ans à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27%	43%	53%*	100%*
2ème année	39%	51%	61%*	100%*
3ème année	55%	67%	78%*	100%*

\*ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

Sauf disposition conventionnelle ou contractuelle plus favorable, **l'apprenti perçoit un salaire fixé en pourcentage du SMIC** ou, à partir de 21 ans, du salaire conventionnel (SMC) s'il est plus favorable.

La rémunération minimale réglementaire d'un apprenti est basée sur trois critères :

- le critère principal est celui de l'année contractuelle (année d'exécution du contrat) ;
- la tranche d'âge de l'apprenti au moment de l'embauche, et son évolution dans le temps, le cas échéant ;
- son évolution dans le cycle de formation suivi (le principe de rémunération en fonction de l'année contractuelle est tempéré dans le cadre d'une réduction de durée de contrat consécutive à une réduction du cycle de formation ou d'une succession de contrats d'apprentissage.

**Nota : des situations spécifiques conditionnent elles-aussi la rémunération de l'apprenti telles:**

- la conclusion d'un nouveau contrat, suite à une rupture, pour achever un cycle commencé avec un précédent contrat d'apprentissage ;
- la rémunération en situation de succession de contrats d'apprentissage ;
- la rémunération à appliquer en cas de réduction de la durée du cycle de formation entraînant une réduction de la durée du contrat ;
- la rémunération à appliquer en cas d'allongement de la durée du cycle de formation entraînant un allongement de la durée du contrat ;
- la rémunération à appliquer aux licences professionnelles ;
- la rémunération à appliquer lorsque la certification visée par le contrat complète une première certification déjà obtenue, dite "connexe";
- la rémunération en situation d'échec à l'examen ;

Pour en savoir davantage, renseignez-vous vite auprès de nos sites de formation qui réaliseront une simulation de votre rémunération.

## Aides aux apprentis

Le statut d'apprenti confère à son bénéficiaire le versement de **diverses aides** au cours de son parcours de formation, sous certains critères d'éligibilité.

En voici le panel :

- carte génération HDF mise en place par le Conseil Régional des Hauts-de-France,
- carte d'étudiant des métiers,
- aide au permis,
- aide à l'hébergement, la restauration,
- aide au 1er équipement pédagogique,
- aide au logement « mobili-jeune »,
- prime d'activité,



L'éligibilité à ces aides repose sur des critères définis (ex : apprenti du secteur privé/public).

Pour toute demande de renseignement, contactez votre site de formation ou consultez notre site internet.



# Le choix du CFA Agricole Public des Hauts-de-France, un gage de qualité

Vous êtes à un moment charnière de votre orientation professionnelle.

Quel que soit le métier auquel vous souhaitez accéder, quel que soit votre niveau de formation, nous avons le parcours qui vous sera le mieux adapté.

En choisissant le CFA Agricole public HDF vous avez la garantie d'être accompagné :

- dans la recherche de votre entreprise d'accueil,
- dans la définition de votre parcours de formation,
- dans la constitution de dossiers de financements (aide au permis, aide à l'hébergement, restauration, transport, ...), dans votre volonté de partir à l'étranger (mobilité internationale, Erasmus),

- par une équipe à votre écoute (accompagnement individualisé) et à l'écoute de votre employeur,

- vous serez formé aux savoirs, gestes professionnels par des formateurs et intervenants qualifiés du secteur concerné.

Retrouvez-nous dans les salons de l'alternance et de l'apprentissage, lors de portes ouvertes et sur notre site internet et réseaux sociaux.

Nous vous laissons découvrir notre offre de formation dans les pages suivantes. A chaque rentrée scolaire, plusieurs ouvertures de formations viennent la compléter.

Choisir le CFA Régional Agricole Public, c'est choisir une structure qui sera à vos côtés vers le chemin de la réussite !



Scannez-moi pour accéder à nos réseaux !



[www.cfar-hdf.fr](http://www.cfar-hdf.fr)



# AGRICULTURE

Grandes cultures, viticulture, transformations et commercialisation des produits fermiers ou encore méthanisation, les nouvelles technologies et la réglementation font évoluer les métiers de l'agriculture qu'elle soit conventionnelle, biologique, durable ou raisonnée.

Du CAPa au BTSa mais aussi en Certificat de Spécialisation (CS), nous formons entre autres, aux métiers de : Salarié(e) agricole / Chef(fe) de culture / Responsable d'une entreprise agricole, d'une unité de méthanisation / Technicien(ne) / vendeur(euse) conseil

## DIPLÔMES NIVEAU 3

CAPa

**CAPa MA**  
Métiers de l'Agriculture

**S1** Grandes cultures

## DIPLÔMES NIVEAU 4

Bac Pro

**Bac Pro CGEA**  
Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole

BP

**BP REA**  
Responsable d'Entreprise Agricole

CS

**CS RUMA**  
Responsable d'une Unité de Méthanisation Agricole

CS

**CS PTCPF**  
Production, Transformation et Commercialisation des Produits Fermiers

CS

**CS ACA**  
Agent de collecte et d'Approvisionnement

CS

Pilotage de machines Agricoles et Travaux Mécanisés à Haute Technicité

## DIPLÔMES NIVEAU 5

BTSa

**BTSa ACSE**  
Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole

BTSa

**BTSa ACD**  
Agronomie et Cultures Durables



★ *Projet d'ouverture pour la rentrée 2024-2025.*



## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

CAPa : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
Bac Pro : Baccalauréat Professionnel | BP : Brevet Professionnel | CS : Certificat de Spécialisation  
BTSa : Brevet de Technicien Supérieur Agricole



# VITICULTURE - OENOLOGIE

Travailler la vigne qu'elle soit destinée à la production de raisins de table, raisins secs, vinaigres, huiles, jus de fruits ou encore à celle de vin tranquille, vin de liqueur, ou champagne, nécessite des compétences techniques pour la taille, l'effeuillage, le palissage, l'ébourgeonnage mais également des compétences en conduite et entretien des engins agricoles. On parle alors de viticulture.

La viticulture consiste quant à elle, en des activités d'élaboration, de production, de processus de vinification et de commerce du vin.

**Du CAPa au BTSa mais aussi en Certificat de Spécialisation (CS), nous formons entre autres, aux métiers de :** Salarié(e) agricole / Ouvrier(e) qualifié(e) en exploitation viticole / Chef(fe) de culture / Exploitant(e) viti-vinicole / Responsable de vignoble / Responsable de cuverie / Maître de chai / Technico-commercial(e) / Oenologue / Gérant(e) d'une entreprise viti-vinicole ...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

**CAPa**

**CAPa MA**  
Métiers de l'Agriculture

**S2 Viticulture**

## DIPLÔMES NIVEAU 4

**Bac Pro**

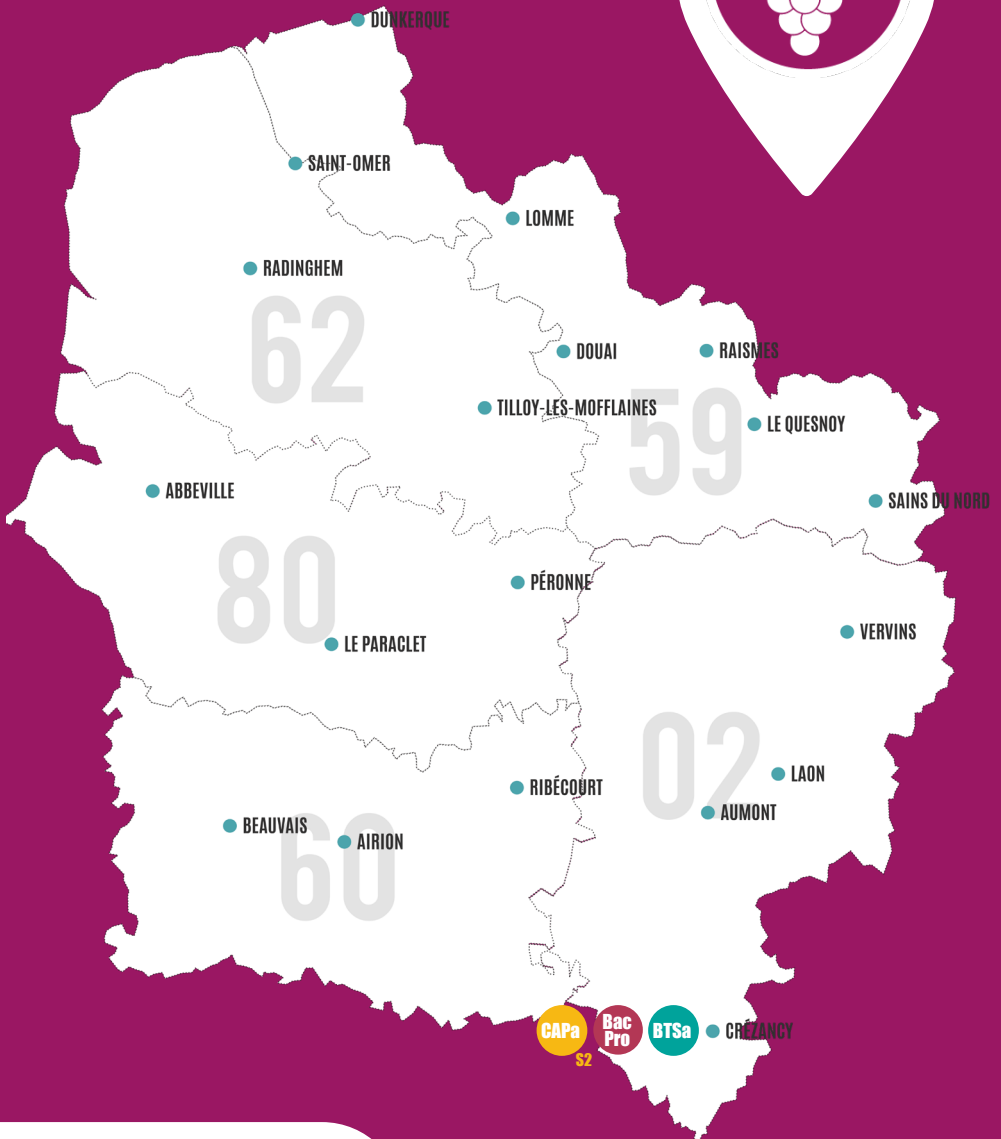
**Bac Pro CGEVV**  
Conduite et Gestion de  
l'Entreprise Vitivinicole

## DIPLÔMES NIVEAU 5

**BTSa**

**BTSa VO**  
Viticulture-Oenologie





## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

CAPa : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
Bac Pro : Baccalauréat Professionnel  
BTSa : Brevet de Technicien Supérieur Agricole





# ÉLEVAGE

Qu'il soit en bovins, ovins, caprins, porcins ou volailles, la filière de l'élevage se modernise et demande une main d'œuvre qualifiée dans l'utilisation des nouvelles technologies et de la robotisation au service de l'homme et du bien-être animal : robot de traite, repousse fourrage, racleurs-caillebotis...

**Du CAPa au BTSa mais aussi en Certificat de Spécialisation (CS), nous formons entre autres, aux métiers de :** Salarié(e) agricole / Technicien(ne) / conseiller(ère) d'élevage / Responsable d'exploitation agricole / Exploitant(e) agricole / Technicien(ne) commercial(e) / Inséminateur(trice) ...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

**CAPa**

**CAPa MA**  
Métiers de l'agriculture

**S3 Ruminants**

**BPA**

**BPA TPA**  
Travaux de la production animale

## DIPLÔMES NIVEAU 4

**Bac Pro**

**Bac Pro CGEA**  
Conduite et gestion de l'entreprise agricole

**BP**

**BP REA**  
Responsable d'entreprise agricole (option production animale)

**CS**

Conduite d'un élevage bovin lait

**CS**

Conduite d'un élevage bovin viande

**CS**

Conduite d'un élevage d'ovin viande

**CS**

Conduite d'un élevage porcin

## DIPLÔMES NIVEAU 5

**BTSa**

**BTSa PA**  
Productions animales





## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

**CAPa** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
**BPA** : Brevet Professionnel Agricole | **Bac Pro** : Baccalauréat Professionnel | **BP** : Brevet Professionnel  
**CS** : Certificat de Spécialisation | **BTSa** : Brevet de Technicien Supérieur Agricole



# AGROÉQUIPEMENTS

Les tracteurs, semoirs, pulvérisateurs, moissonneuses-batteuses sont des équipements au service des agriculteurs, des éleveurs, des coopératives agricoles, des entreprises de travaux agricoles mais aussi de travaux publics, offrant ainsi un large panel d'emplois en plus de ceux proposés dans les ateliers de réparation ou concessions. A la pointe de la technologie numérique et de la robotique ils nécessitent de multiples compétences (motorisations, hydraulique, électronique, transmissions et informatique).

**Du BPa au BTSa mais aussi en Certificat de Spécialisation (CS), nous formons entre autres, aux métiers de :** Conducteur(trice) d'engins agricoles, tractoristes / Mécanicien(ne) agricole / Chef(fe) d'atelier de maintenance / Vendeur(euse) conseil / Démonstrateur(trice) en agroéquipements / Formateur(trice) technique / Technicien(ne) en bureau d'études...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

**BPA**

### BPA TCEEA

Travaux de conduite et entretien des engins agricoles

## DIPLÔMES NIVEAU 4

**Bac Pro**

### Bac Pro AE

Agroéquipement

**BP**

### BP CMA

Conducteur de machines agricoles

**Titre Pro**

### Titre Pro TMEM-MA

Technicien de maintenance d'engins et de matériels «machinisme agricole»

**CS**

Pilotage de machines Agricoles et Travaux Mécanisés à Haute Technicité

## DIPLÔMES NIVEAU 5

**BTSa**

### BTSa GDEA

Génie des équipements agricoles







## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

**BPA** : Brevet Professionnel Agricole | **Bac Pro** : Baccalauréat Professionnel | **BP** : Brevet Professionnel  
**Titre Pro** : Titre Professionnel | **CS** : Certificat de Spécialisation | **BTSa** : Brevet de Technicien Supérieur agricole



# HORTICULTURE MARAÎCHAGE

Alors que la culture maraîchère consiste en la production légumière et fruitière, la culture horticole quant à elle, consiste en la culture de plantes et arbustes à vocation ornementale. Que la production se fasse en pleine terre, hors sol ou sous serre en agriculture conventionnelle, raisonnée ou bio, elle requiert de solides connaissances scientifiques et végétales afin d'appréhender les diverses espèces cultivées.

Du CAPa au BTSa mais aussi en Certificat de Spécialisation (CS), nous formons entre autres, aux métiers de : Salarié(e) agricole / Chef(fe) de culture horticole / Vendeur(euse) conseil en magasin / Technico-commercial(e) / Gérant(e) d'une exploitation agricole / Maraîcher(e) / Arboriculteur(trice) / Pépiniériste...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

CAPa

### CAPa MA

Métiers de l'Agriculture

S4 Horticulture Maraîchage

BPA

### BPA TPH

Travaux des Productions Horticoles spécialité horticulture ornementale et légumière

## DIPLÔMES NIVEAU 4

Bac Pro

### Bac Pro CPH

Conduite de productions horticoles

BP

### BP REA

Responsable d'entreprise agricole

BP

Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinière

CS

Conduite de productions maraîchères

CS

### CS PPAM

Conduite de la production de plantes à parfum, aromatiques et médicinales

## DIPLÔMES NIVEAU 5

BTSa

### BTSa MV

Métiers du végétal : alimentation, ornement, environnement



★ *Projet d'ouverture pour la rentrée 2024-2025.*



## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

**CAPa** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
**BPA** : Brevet Professionnel Agricole | **Bac Pro** :  
Baccalauréat Professionnel | **BP** : Brevet Professionnel  
**CS** : Certificat de Spécialisation | **BTSa** : Brevet de  
Technicien Supérieur agricole

# AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX PAYSAGERS

L'activité du jardinier paysagiste évolue avec la demande et se professionnalise avec la création de massifs, la pose de clôtures, de pavages, de piscines, nécessitant ainsi des compétences techniques en maçonnerie, électricité, plomberie, hydraulique ; voire plus spécifiquement dans l'entretien des terrains sportifs (dont les golfs) et la conception de plans intégrant les savoir-faire qui gravitent autour de l'architecture du paysage.

**Du CAPa au titre homologué (niv 6 licence) mais aussi en Certificat de Spécialisation (CS), nous formons entre autres, aux métiers de :** Ouvrier(e) jardinier(e) paysagiste / Elagueur(euse)-grimpeur(euse) / Chef(fe) d'équipe / chef(fe) de chantier / conducteur(trice) de travaux / Conducteur(trice) d'engins / Assistant(e)-concepteur(trice) / Concepteur(trice) / Chef(fe) d'entreprise / Intendant(e) de terrain de golf / Pisciniste...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

CAPa

**CAPa JP**

Jardinier paysagiste

BPA

**BPA TAP**

Travaux des aménagements paysagers

## DIPLÔMES NIVEAU 4

Bac Pro

**Bac Pro AP**

Aménagements paysagers

BP

**BP AP**

Aménagements paysagers

BP

Métiers de la piscine

CS

Constructions paysagères

CS

**CS MTSL**

Maintenance des terrains de sport et loisirs

CS

**CS AE**

Arboriste-Elagueur

CS

Sols sportifs engazonnés

## DIPLÔMES NIVEAU 5

BTSa

**BTSa AP**

Aménagements Paysagers

## DIPLÔMES NIVEAU 6

Titre

**Titre Homologué ITG**

Intendant de terrain de golf





## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

CAPa : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
 BPA : Brevet Professionnel Agricole  
 Bac Pro : Baccalauréat Professionnel | BP : Brevet Professionnel | CS : Certificat de Spécialisation  
 BTSa : Brevet de Technicien Supérieur Agricole





# COMMERCE - VENTE

Dans les métiers du commerce et de la vente, accueil, service client et fidélisation en plus d'un goût certain dans l'atteinte des objectifs sont les maîtres-mots ! Ainsi une entreprise recherchera des profils qui possèdent un sens aigu de l'écoute, de la réactivité, une aisance relationnelle, et le sens de la négociation. Pour parfaire le tout, les compétences techniques, la connaissance produit seront gage de professionnalisme.

**Du CAPa au BTSa mais aussi en Certificat de Spécialisation (CS), nous formons entre autres, aux métiers de :** Vendeur(euse) conseil en magasin / Chef(fe) de rayon, manager(euse) de rayon / Technico-commercial(e) / Responsable commercial(e) / Hôte(esse) de caisse / Acheteur(euse)...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

**CAPa**

### CAPa SAPVER

Service aux personnes et vente en espace rural

## DIPLÔMES NIVEAU 4

**Bac Pro**

### Bac Pro TCVA

Technicien de conseil vente en alimentation

**S1** Produits alimentaires et boissons

**CS**

### CS ACA

Agent de collecte approvisionnement

## DIPLÔMES NIVEAU 5

### BTSa TC

Technico-commercial

**S1** Alimentation et Boissons

**BTSa**

**S2** Vins, bières et spiritueux

**S3** Univers Jardin & Animaux de Compagnie

**S4** Bien et services pour l'agriculture

**CS**

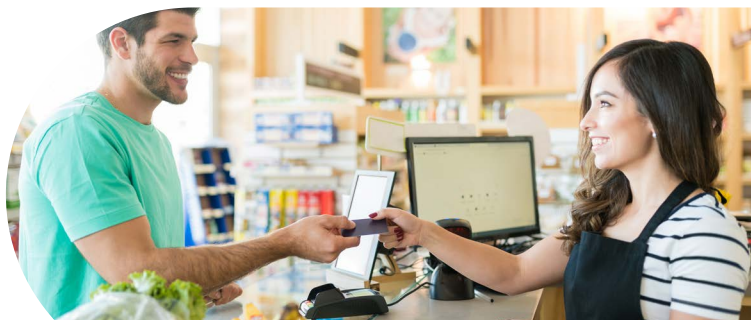
### CS TC

Responsable technico-commercial en agrofouritures

**CS**

### CS TC

Responsable technico-commercial en agroéquipements





## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

CAPa : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
Bac Pro : Baccalauréat Professionnel  
CS : Certificat de Spécialisation  
BTSa : Brevet Technicien Supérieur agricole



# FLEURISTERIE

La fleuristerie est l'art de concevoir des bouquets, des arrangements floraux pour accompagner les événements marquants de la vie ou simplement pour le plaisir d'offrir. Elle englobe en plus d'un sens créatif développé, des connaissances techniques de dressage, de montage et de piquage.

Véritable vendeur et gestionnaire, le fleuriste saura conseiller sur l'achat et les soins à apporter aux fleurs et plantes pour fidéliser sa clientèle et gérer les stocks en fonction des demandes et de la saisonnalité.

L'activité se pratique en boutique, sur les marchés, au rayon spécialisé d'une grande surface ou encore dans une entreprise de décoration d'intérieurs.

**Du CAP au BP, nous formons entre autres, aux métiers de :** Vendeur(euse) spécialisé(e) / Conseiller(e) technique de vente / Responsable d'un rayon floral / Responsable de magasin ...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

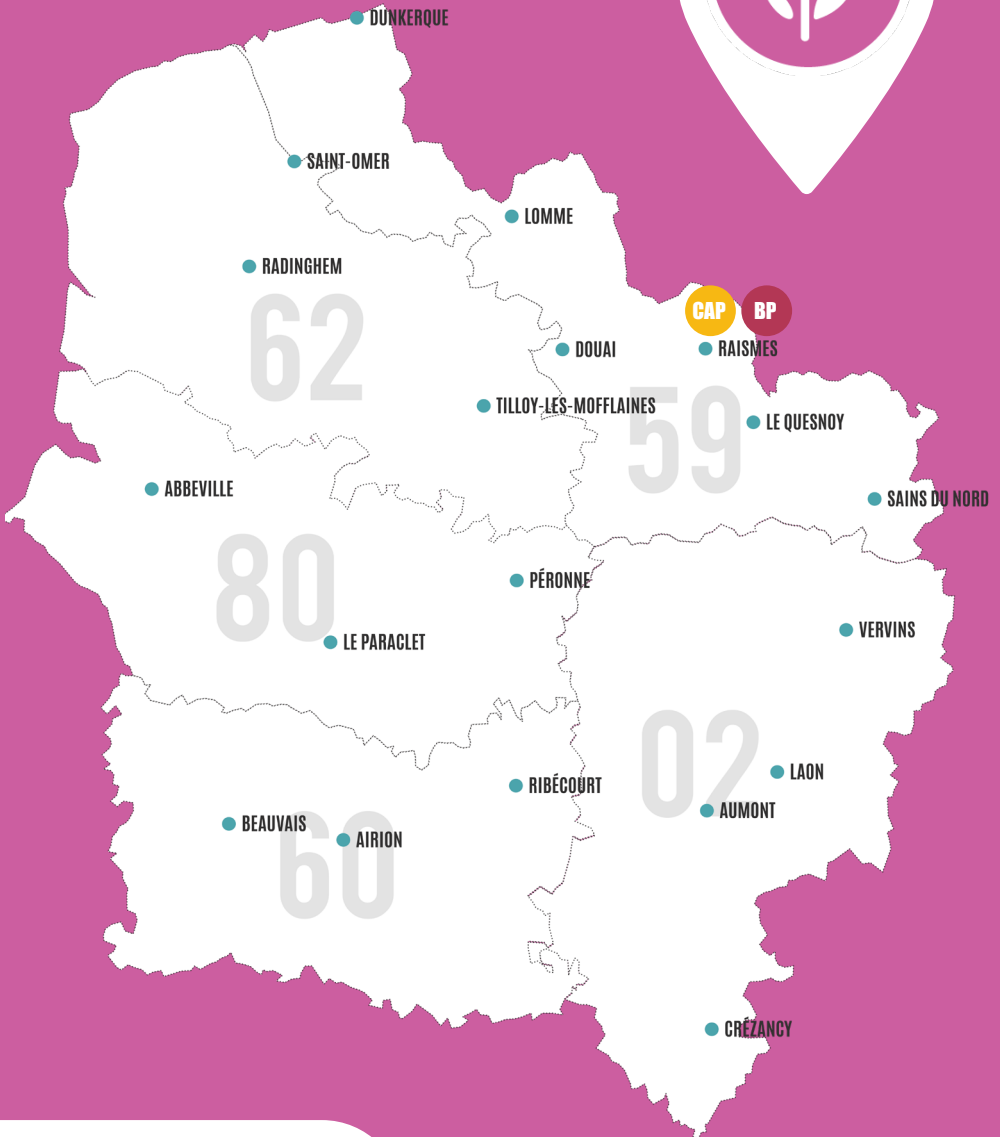
**CAP** CAP Fleuriste

## DIPLÔMES NIVEAU 4

**BP** BP Fleuriste







## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
BP : Brevet Professionnel



# SERVICES

Sont regroupés dans cette filière les métiers des soins à domicile ou en établissement médicalisés mais aussi les métiers visant à l'accueil et le développement des jeunes enfants par l'animation d'activités d'éveil en crèche ou en école maternelle.

La filière service est également tournée vers les métiers du tourisme vert, de l'accueil, de l'hôtellerie en milieu urbain ou rural mais aussi vers les métiers de gestion administrative et financière que nous retrouvons notamment au sein des établissements médico-sociaux, les organismes de mutuelles et d'assurances.

**Du CAPa au BTSa, nous formons entre autres, aux métiers de :** Assistant(e) / Auxiliaire de vie / Aide à domicile / ATSEM / Assistant(e) maternelle / Auxiliaire de petite enfance / Employé(e) de cantine, de restauration / Employé(e) dans un établissement à caractère social ou en maison de retraite / Conseiller(e) d'action sociale / Gestionnaire conseil / Conseiller(e) d'action sociale dans une mutuelle / Coordonnateur(trice) d'activités sociales / Vendeur(euse) dans les commerces spécialisés, de proximité, de grande distribution...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

**CAPa**

### CAPa SAPVER

Services aux personnes et vente en espace rural

**CAP**

### CAP AEPE

Accompagnement Educatif Petite Enfance

**Titre Pro**

### TP ADVF

Assistant de vie aux familles

**DE**

### DE AES

Accompagnant éducatif et social

## DIPLÔMES NIVEAU 4

**Bac Pro**

### Bac Pro SAPAT

Services aux personnes et aux territoires

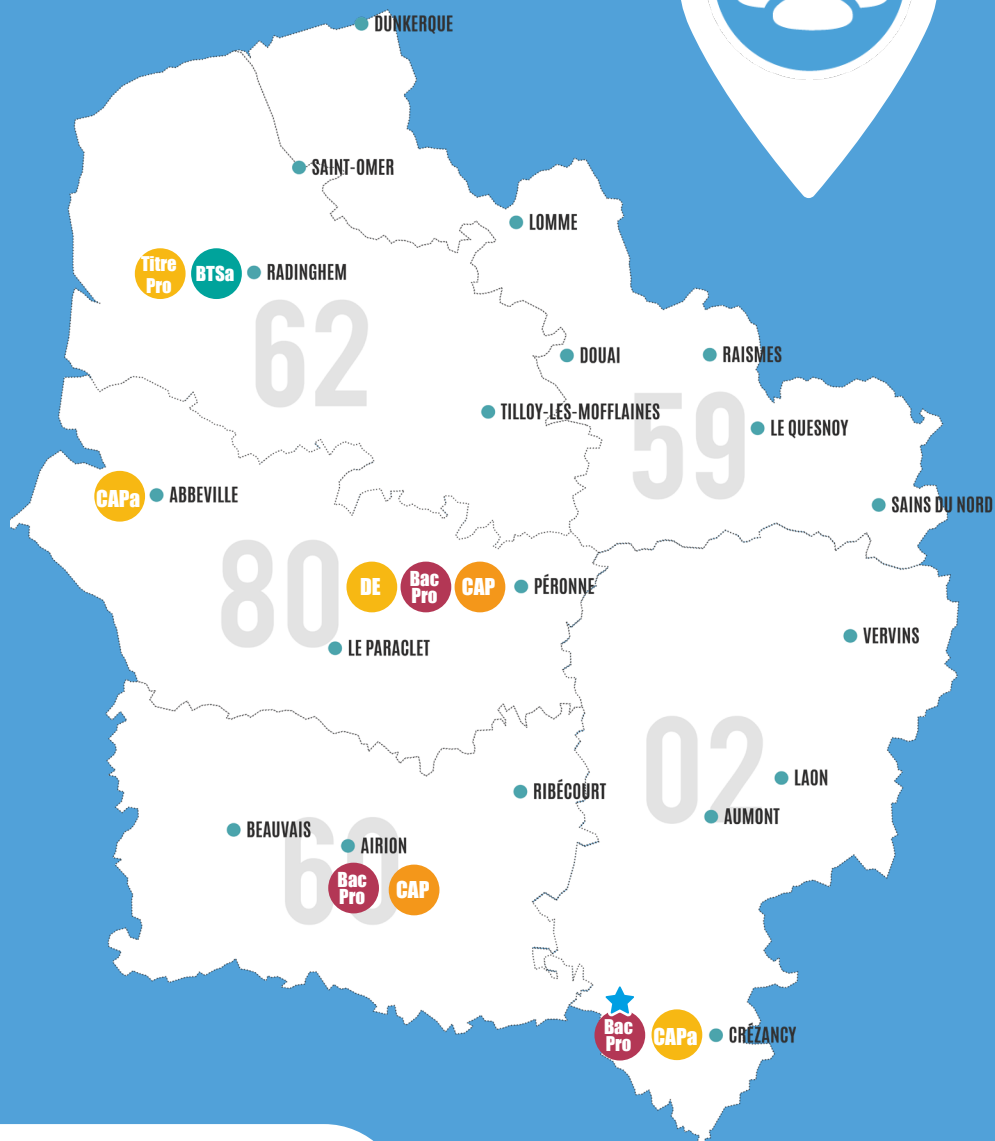
**BTSa**

### BTSa SP3S

Services et prestations des secteurs sanitaire et social

## DIPLÔMES NIVEAU 5





## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

CAPa : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
DE : Diplôme d'Etat | Titre Pro : Titre Professionnelle  
Bac Pro : Brevet de Technicien Supérieur Agricole  
BTSa : Brevet Technicien Supérieur agricole



# AGROALIMENTAIRE

Le secteur de l'agroalimentaire regroupe l'ensemble des entreprises spécialisées dans l'élaboration, la transformation et le conditionnement de produits d'origine agricole (viande, laitages, produits alimentaires élaborés, spiritueux...) en vue de leur consommation humaine ou animale.

De la conception du produit, au conditionnement en passant par le contrôle de la qualité et la maintenance des machines, les métiers du secteur agroalimentaire sont au cœur de notre quotidien.

**Du CAPa au BTSa, nous formons entre autres, aux métiers de :** Conducteur(trice) de ligne de production alimentaire / Opérateur(trice) de fabrication de produits / Logisticien(ne) / Pilote de ligne automatisée / Responsable qualité en agroalimentaire / Technicien(ne) de maintenance industrielle / Technico-commercial(e) ...

## DIPLÔMES NIVEAU 3

**CAPa**

**CAPa OIA**  
Opérateur en industries alimentaires

**CS**

**CS RC**  
Restauration collective

## DIPLÔMES NIVEAU 4

**BP**

**BP IA**  
Industries alimentaires

## DIPLÔMES NIVEAU 5

**BTSa**

**BTSa BIOQUALIM**  
Qualité, Alimentation, innovation et maîtrise sanitaire

**BTSa**

**BTSa ANABIOTECH**  
Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales





## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

CAPa : Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole  
CS : Certificat de Spécialisation  
BP : Brevet Professionnel | BTSa : Brevet de Technicien Supérieur Agricole



# CHEVAL

Les métiers du cheval requièrent des compétences variées en hippologie, en soin, en santé équine et en gestion. Ils peuvent s'exercer dans les haras, les exploitations d'élevage de chevaux, les centres équestres, les centres d'entraînement de chevaux de course et consisteront principalement aux soins vétérinaires de base (vermifuge, contrôle des rations...), au passage du cheval, à l'entretien de la sellerie, des boxes, des bâtiments et des extérieurs, à l'accueil et à l'encadrement du public et pour aller plus loin à la gestion d'une entreprise.

Les métiers du cheval nécessitent en outre, une attention particulière au comportement et aux habitudes du cheval pour déceler tout comportement anormal pouvant signifier un mal-être.

Nous retrouvons dans nos formations 3 grandes spécialités que sont le sport, le loisir et l'élevage.

**Du CAPa au BAC pro en passant par le BPJEPS ou la qualification Animateur Equitation, nous formons entre autres, aux métiers de :** Palefrenier(e) soigneur(euse) / Cavalier(ère) / Moniteur(trice) / Animateur(trice) d'équitation / Responsable d'une entreprise équestre / Eleveur(euse) ...

## DIPLÔMES NIVEAU 3



### CAPa PS

Palefrenier soigneur



\*Qualification animateur équitation

## DIPLÔMES NIVEAU 4



### BP JEPS

Educateur sportif mention activités équestres

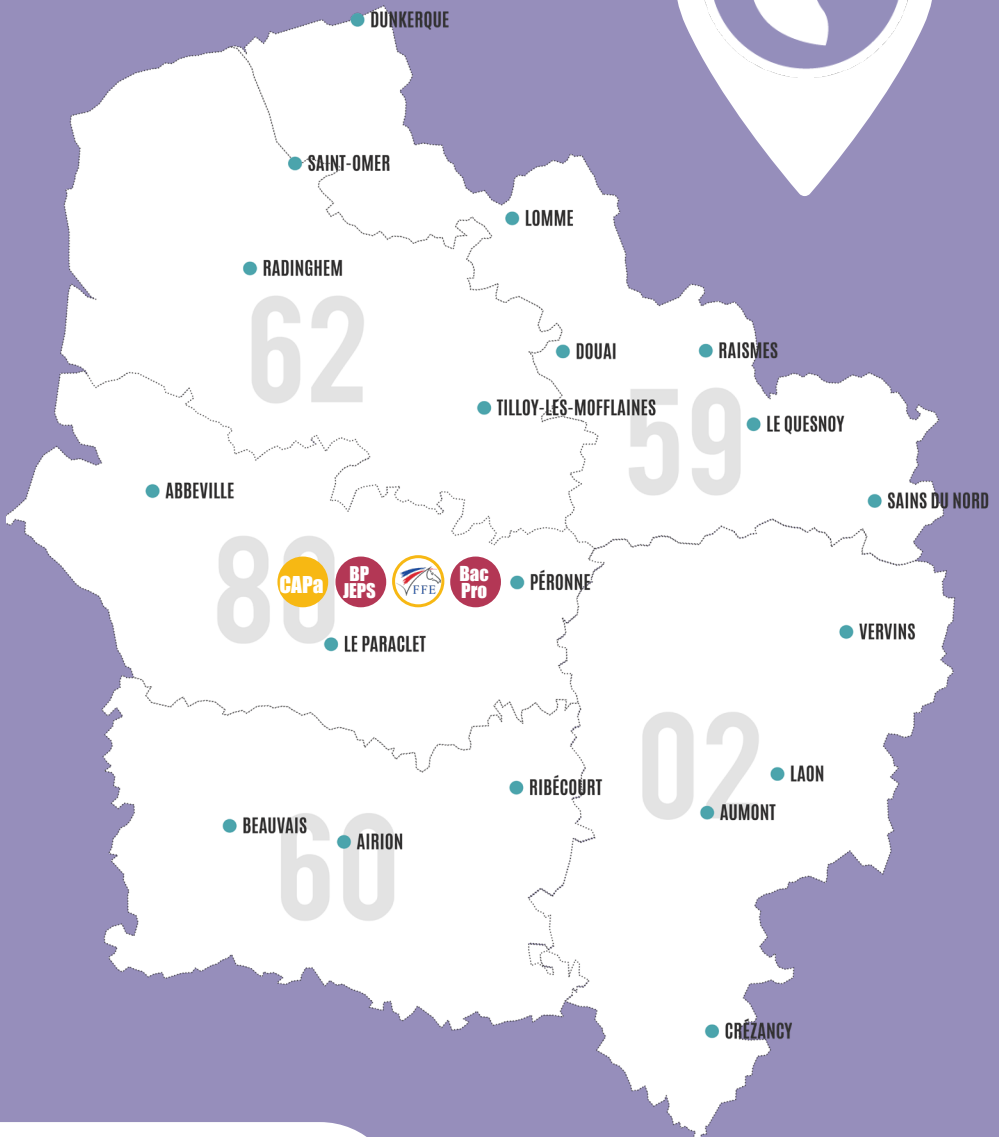


### Bac Pro CGEH

Conduite et Gestion de l'entreprise hippique







## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

**CAPa** : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole  
**BP JEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport | **Bac Pro** : Baccalauréat Professionnel | \*Diplôme de la Fédération Française d'Équitation



# MÉTIER S ANIMALIERS

L'éducation, l'alimentation, la santé, l'hygiène, le confort sont autant de paramètres importants à prendre en compte lorsque l'on adopte un animal de compagnie.

Aussi, dans cette filière, les apprenants seront formés pour répondre au mieux aux attentes des futurs adoptants ou propriétaires avérés, en les conseillant sur les gestes et comportements à avoir en présence de leur animal ou encore en les guidant dans leurs choix en tenant compte de l'environnement qui est ou sera celui de l'animal.

**Le BP éducateur canin vous mènera entre autres aux métiers de :** Educateur(trice) canin / Eleveur(euse) / Responsable de pension...

**Le BTSa UJAC vous formera entre autres aux métiers exercés en jardinerie, animalerie, grandes surfaces, chez les grossistes...** : Vendeur(euse) conseil / Manager(euse) de rayon / Technico-commercial(e) / Responsable de magasin...

## DIPLÔMES NIVEAU 4

BP

**BP EC**  
Educateur canin

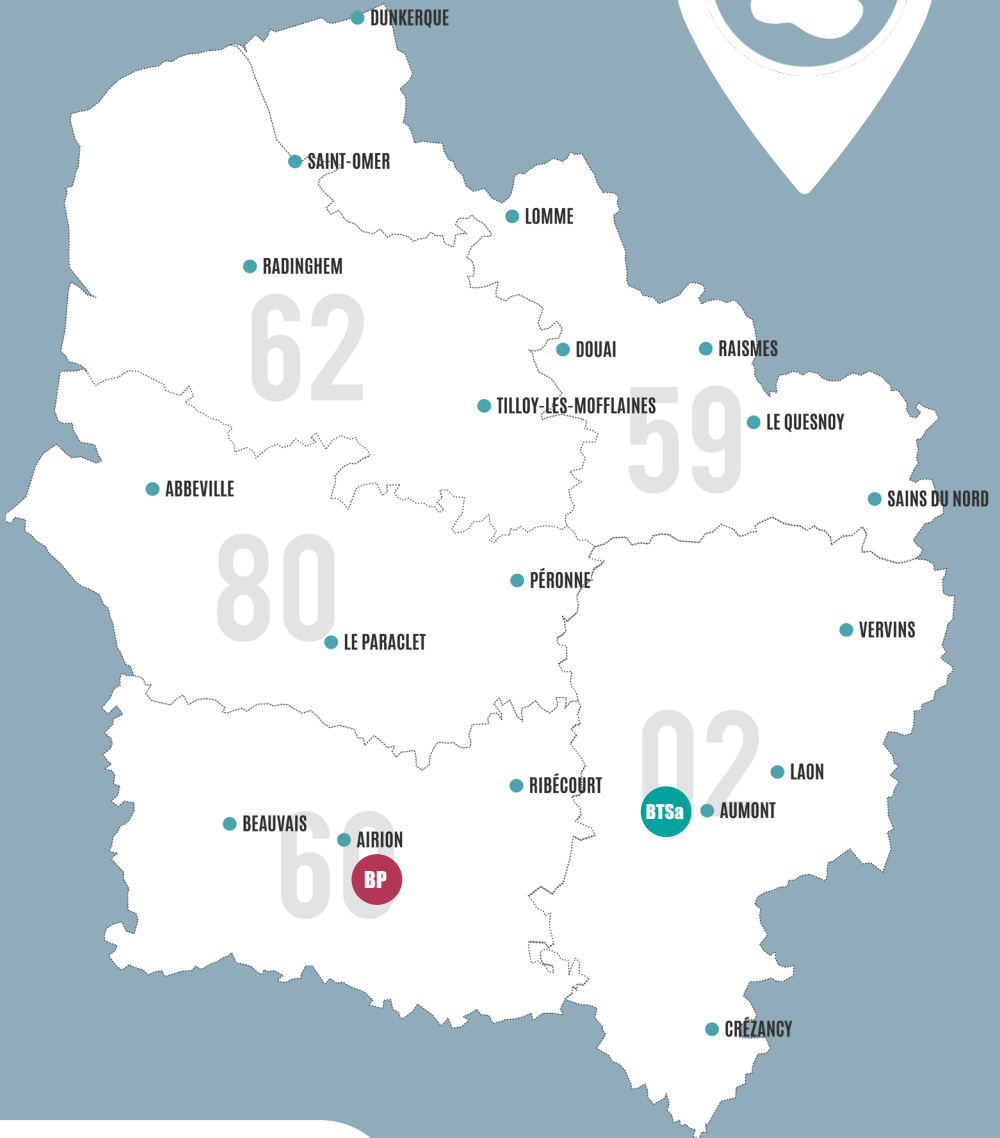
## DIPLÔMES NIVEAU 5

BTSa

**BTSa TC UJAC**  
Technico-commercial option  
univers jardins et animaux de  
compagnie







## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux  
dernières pages du guide

BP : Brevet Professionnel | BTSa : Brevet de Technicien  
Supérieur Agricole



# SPORT

L'éducation physique et sportive se doit d'être accessible au plus grand nombre et doit donc pouvoir s'inscrire dans les projets des structures qui proposent de sensibiliser, d'initier ou d'animer des ateliers à caractère sportif (associations, entreprises, clubs sportifs, salles de sports, centres de loisirs ...)

L'encadrement de ces animations nécessitent en outre des compétences physiques, de pouvoir assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques et des lieux de pratiques.

**Le BPJEPS APT vise à développer les compétences techniques et pédagogiques d'éducateur sportif et forme entre autres aux métiers de :** Educateur(trice) socio-sportif(ve) / Educateur(trice) d'activités physiques ou sportives / Educateur(trice) sportif(ve) / Préparateur(trice) physique / Coach de fitness et/ou de musculation...

**Le DE JEPS vous permettra d'accéder aux métiers de :** Coordonnateur(trice), Responsable de structure, Entraîneur(euse).

## DIPLÔMES NIVEAU 4

BP  
JEPS

### BP JEPS

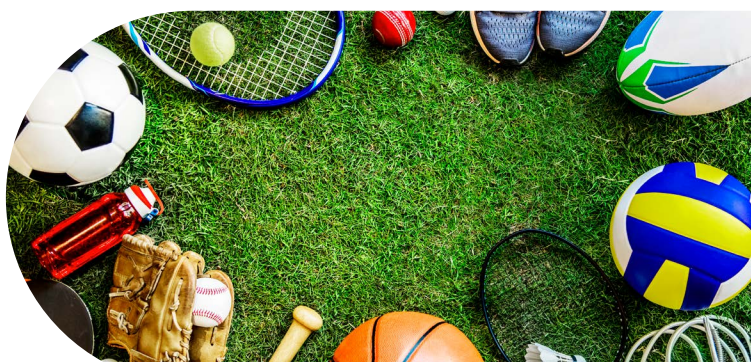
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport option APT (Activités Pour Tous)

## DIPLÔMES NIVEAU 5

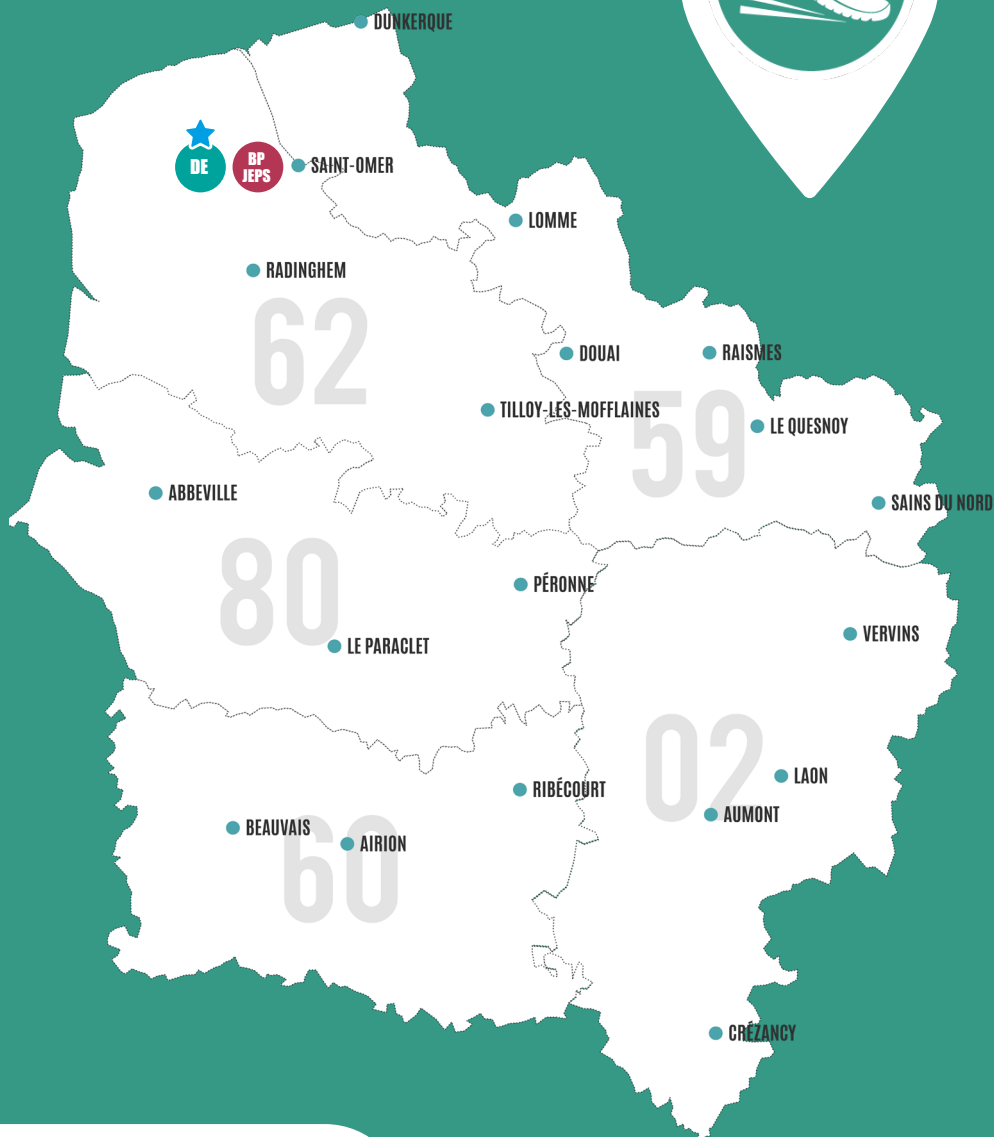
DE

### DE JEPS

Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport



★ *Projet d'ouverture pour la rentrée 2024-2025.*



## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

**BPJEPS** : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport  
**DEJEPS** : Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport



# ENVIRONNEMENT

Les métiers de l'environnement sont en plein essor grâce aux considérations de plus en plus importantes pour le respect et l'entretien des espaces naturels, dans la prévention des risques, la protection de l'environnement ou encore le traitement des pollutions.

**Nos BTSa forment entre autres aux métiers de :** Chargé(e) de protection du patrimoine naturel / Agent(e) technique des parcs / Technicien(ne) hydraulique / Chargé(e) de mission hydraulique / Conseiller(ère) en gestion de l'eau / Conducteur(trice) de station ...

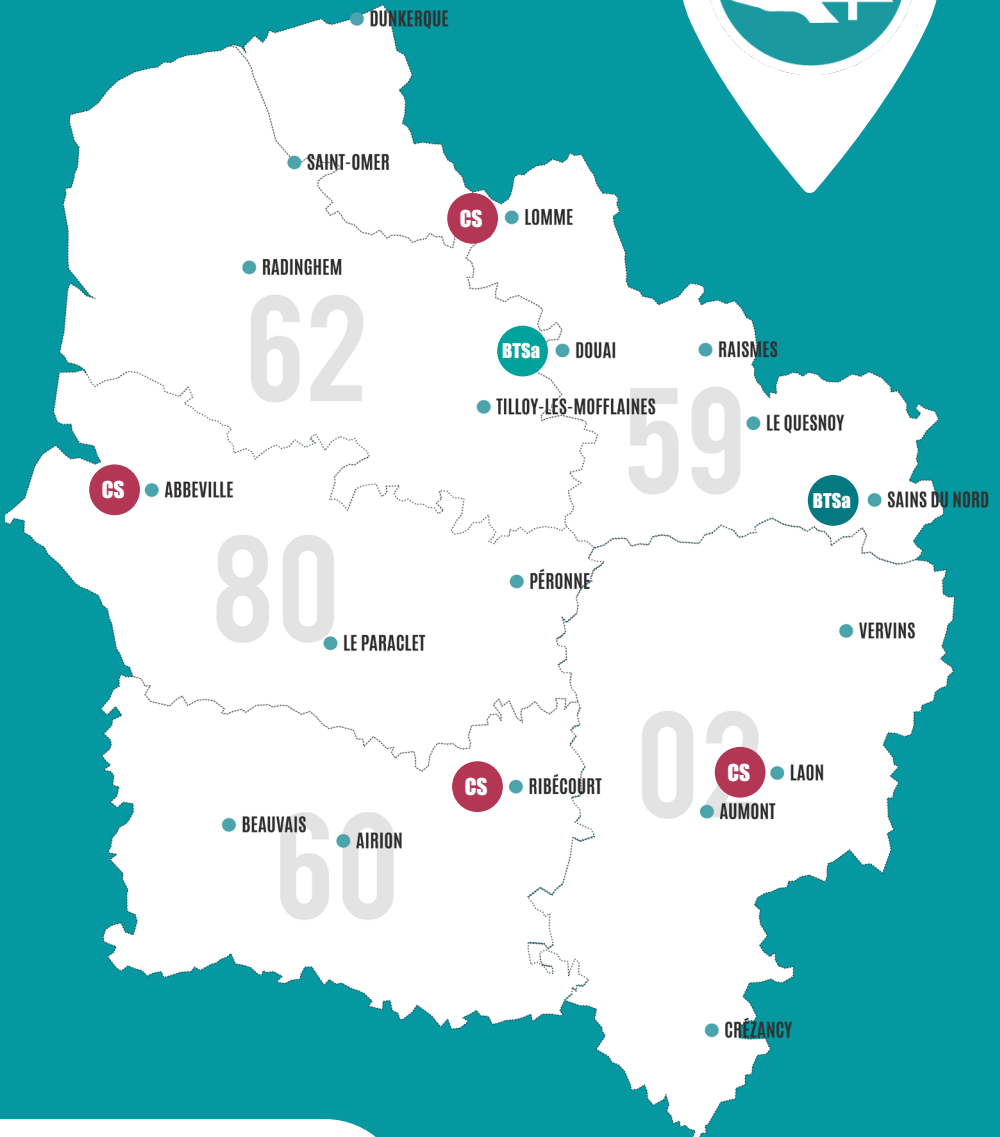
## DIPLÔMES NIVEAU 4

**CS** **CS AE**  
Arboriste Elagueur

## DIPLÔMES NIVEAU 5

**BTSa** **BTSa GEMEAU**  
Gestion et Maîtrise de l'Eau

**BTSa** **BTSa GPN**  
Gestion et Protection de la Nature



## Inscriptions et Renseignements

Se reporter aux deux dernières pages du guide

CS : Certificat de Spécialisation  
BTSa : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

# Coordonnées

## AISNE (02)

### Aumont - UFA Sud de l'Aisne

📍 Lycée professionnel d'Aumont 02380 Coucy-la-ville

☎ 03 23 71 50 83

### Crézancy - UFA Sud de l'Aisne

📍 2 rue de l'église 02650 Crézancy

☎ 03 23 71 50 83

### Laon - UFA de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne

📍 5 rue des Minimes 02000 Laon

☎ 03 23 23 78 01

### Vervins - UFA de la Thiérache

📍 rue Porte des Champs 02140 Vervins

☎ 03 23 91 31 50

## NORD (59)

### Douai - UFA du Nord

📍 458 rue de la Motte Julien BP 90730 59507 Douai

☎ 03 27 99 75 54

### Le Quesnoy - UFA du Nord

📍 17 rue des Tilleuls 59530 Le Quesnoy

☎ 03 27 20 07 40

### Sains-du-Nord - UFA du Nord

📍 52 rue J. B. Lebas 59177 Sains-du-Nord

☎ 03 27 59 15 54

### Raismes - UFA de Raismes

📍 avenue du Château 59 590 Raismes

☎ 03 27 36 75 45

### Dunkerque - UFA des Flandres

📍 1972 rue de Leffrinckoucke Rosendaël 59240 Dunkerque

☎ 03 28 58 80 37

### Lomme - UFA des Flandres

📍 77 rue de la Mitterie 59463 Lomme

☎ 03 20 93 47 06





## OISE (60)

### Airion - UFA de l'Oise

📍 6 rue du Dessus de l'Etang 60600 Airion  
☎ 03 44 50 84 56

---

### Beauvais - UFA de l'Oise

📍 40 rue Villebois Mareuil 60000 Beauvais  
☎ 03 44 05 98 19

---

### Ribécourt - UFA de Ribécourt

📍 91 rue André Régnier 60170 Ribécourt  
☎ 03 44 75 77 22

---

## SOMME (80)

### Abbeville - UFA de la Baie de Somme

📍 21 rue du Lieutenant Caron 80100 Abbeville  
☎ 03 22 20 77 65

---

### Le Paraclet - UFA d'Amiens - Le Paraclet

📍 Lieu-dit Le Paraclet 80440 Cottenchy  
☎ 03 22 35 30 20

---

### Péronne - UFA de la Haute-Somme

📍 10 rue du Quinconce 80200 Péronne  
☎ 03 22 84 01 77

---

## PAS-DE-CALAIS (62)

### Radinghem - UFA du Pas-de-Calais

📍 62310 Radinghem  
☎ 03 21 41 01 22

---

### Saint Omer - UFA du Pas-de-Calais

📍 42, Le Doulac 62500 Saint Omer  
☎ 03 21 11 54 70

---

### Tilloy-les-Mofflaines - UFA du Pas-de-Calais

📍 route de Cambrai 62217 Tilloy-les-Mofflaines  
☎ 03 21 60 73 17

---

**CFA AGRICOLE des Hauts-de-France**

6 rue du Dessus de l'Etang, 60600 Airion  
03 44 50 84 54



# + de 70 formations du CAP au Post-Bac



Scannez-moi pour  
accéder à nos  
réseaux !



[www.cfar-hdf.fr](http://www.cfar-hdf.fr)  
03 44 50 84 54  
[contact@cfar-hdf.fr](mailto:contact@cfar-hdf.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité